



En Espagne , travailler ou fumer, il faut choisir

Rubrique : actualités - Date : vendredi 6 janvier 2006

« **En Espagne , travailler ou fumer, il faut choisir** » titre LES ECHOS qui estime que ce pays est passé « sans transition d'une extrême permissivité à une persécution drastique des fumeurs ! » car « désormais il n'y aura plus de place nulle part pour les fumeurs » avec une interdiction absolue de fumer dans les locaux de travail sans possibilité de créer des zones fumeurs. Jugeant que dans les restaurants et bars « la loi est plus flexible », le journal indique que les établissements de plus de 100 m² ont huit mois pour créer des zones fumeurs ce qui coûtera, selon les représentants de la restauration, « 2 milliards d'euros et plus de 20 000 emplois ». Suit un point sur les sanctions, qui pour le fumeur peuvent aller de 30 à 600 euros, et pour les entreprises jusqu'à 600 000 euros dans les cas les plus graves (publicité du tabac, incitation à la consommation). Pourtant d'après le journal, les fabricants de tabac ne semblent pas très inquiets parce que leurs ventes ont augmenté de 3,3% entre janvier et novembre 2005, sachant que les jeunes sont sensibles aux nouvelles marques de cigarettes très peu chères dont les ventes « augmentent en flèche ». Et Les Echos de conclure qu'alors que les tarifs publics (électricité, gaz, transports) « ont très fortement augmenté le 1er janvier, le prix du tabac lui n'a pas bougé& ». ».